

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 2 Novembre 2020

FM000054-00.4+5

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est fournie pour indiquer le bon usage et la manipulation sécuritaire de ce produit. Ce produit peut être emballé pour un usage professionnel ou commercial. Toute utilisation professionnelle doit respecter les instructions indiquées sur l'étiquette du produit et incluses comme référence à la Section 16 de cette FDS. La norme de communication des risques, soit la U.S. OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), ne s'applique pas au « au produit de consommation » comme défini par le U.S. Consumer Product Safety Act et le Federal Hazardous Substances Act, incluant les produits de consommation utilisés en milieu de travail pour une durée typique et une fréquence d'exposition habituellement faites par les consommateurs lorsqu'utilisés aux fins prévues. Cette FDS est conçue pour couvrir les États-Unis et le Canada. Les différences entre les exigences américaines et canadiennes sont notées le cas échéant.

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Professional Disinfecting Bathroom Cleaner - Lemongrass Citrus	Professional Nettoyant désinfectant pour la salle de bains - Lemongrass Citrus
Synonymes	None	Aucun
Utilisation du produit	Désinfection et nettoyage de surface dure	
Restrictions à l'utilisation	Suivre les indications sur l'étiquette du produit A vendre à seulement aux États-Unis. Non pour l'exportation.	

Nom du fabricant	Seventh Generation, Inc.
Adresse	60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA

Numéro de téléphone en cas d'urgence	É.-U., Canada
L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés)	1-800-211-4279
En-dehors de ces heures	1-800-255-3924 (ChemTel)

Section 2 : Identification des dangers

Classification	
É.-U.	Ce produit n'est pas considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR).

Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires $\geq 1\%$ sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

Nom de l'ingrédient	Fonction	Numéro CAS	Concentration ¹
Ingrédient actif :			
thymol	antimicrobien actif	89-83-8	0.05%
Autres ingrédients :			99.95%
aqua (eau)	diluant	7732-18-5	30% - 100%
dodécyl sulfate de sodium	agent nettoyant	68585-47-7	<1%
citrate de sodium	adoucesseur d'eau	68-04-2 / 6132-04-3	<1%
acide citrique	adoucesseur d'eau	77-92-9	<1%
sulfate cuivrique pentahydraté (vitriol bleu)	minéralisant de l'eau	7758-99-8	<0.1%
huiles essentielles*	parfum	mélange	<0.1%

*Citronnelle citron: huile de cymbopogon nardus (citronnelle), huile de cymbopogon schoenanthus (citronnelle). Contient l'allergène de parfum citral (5392-40-5).

¹ Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

Section 4 : Premiers Soins

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Contact avec les yeux	Tenez l'œil ouvert et rincez doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirez vos lentilles, si vous en portez, après cinq minutes de rinçage et continuez à rincer. Contactez un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils sur le traitement à suivre.
Contact avec la peau	Rincer abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin si une irritation ou une éruption cutanée se développe ou persiste.
Ingestion	Faites boire de l'eau à la personne à petites gorgées, si elle le peut. Ne provoquez pas de vomissement sauf indication contraire par un médecin ou un conseiller d'un centre antipoison. Ne faites rien avaler à une personne inconsciente.
Inhalation	En cas d'irritation, transporter la victime à l'extérieur. Si la respiration est affectée, appeler un médecin.
Commentaires pour le médecin	Traiter symptomatiquement.
Symptômes et effets les plus importants	Une exposition grave peut irriter les yeux. Les symptômes d'une exposition aiguë peuvent inclure les suivants: rougeur et douleur.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Comme indiqué en cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou un émulseur.
Moyens d'extinction non appropriés	Non disponible.
Dangers spécifiques résultant du mélange chimique	Non disponible.
Produits dangereux résultant de la combustion	Non disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Les pompiers devraient porter un vêtement protecteur complet et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Précautions environnementales	Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques.
Méthode de confinement et de nettoyage	
Milieu industriel	Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Les petits déversements peuvent être absorbés en utilisant un absorbant non réactif, placé dans un contenant adéquat, fermé et marqué. Évitez d'avoir de larges déversements dans les égouts et les voies d'eau. Disposez selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application.
Milieu résidentiel	Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales.

Section 7 : Manipulation et entreposage

Manipulation sécuritaire	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Milieu résidentiel	Suivre les indications sur l'étiquette du produit.
Entreposage sécuritaire	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Récipient non rechargeable. Stocker de façon hermétique dans le récipient d'origine à température ambiante et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé. Éviter de congeler.
Incompatibilités d'entreposage	Non connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

Limites d'exposition	Limites d'exposition professionnelle
Informations sur les composants :	
Mesure d'ingénierie	Ventilation générale
Équipement de protection individuelle (EPI)	
Milieu industriel	
Protection des voies respiratoires	Aucune nécessaire sous conditions normales. Ventilation générale requise.
Protection des yeux	Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées.
Protection de la peau	Des gants peuvent être portés pour la protection.
Mesures d'hygiène	Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
Milieu résidentiel	Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore
Limpidité	Transparent.
Odeur	Parfumé. Caractéristiques des ingrédients
Seuil olfactif	Non disponible.

pH	4.0 - 5.0
Point de fusion	Comme de l'eau
Point de congélation	Comme de l'eau
Plage entre le point initial d'ébullition et le point d'ébullition	Comme de l'eau
Point d'éclair	Non disponible. Solution aqueuse.
Vitesse d'évaporation	Comme de l'eau
Limite supérieure d'explosibilité (LSE)	Sans objet.
Limite inférieure d'explosibilité (LIE)	Sans objet.
Pression de vapeur (mm de Hg)	Non disponible.
Gravité spécifique (H ₂ O = 1)	1.00 - 1.02
Densité relative	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Soluble
Rapport de distribution : n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non combustible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
COV (% en poids)	Non disponible.
Inflammabilité	Ininflammable

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Non disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales d'utilisation et de conservation.
Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
Conditions à éviter	Non connu.
Substances incompatibles	
Milieu industriel	Non connu.
Milieu résidentiel	En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi.
Produits de décomposition dangereux	Non connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Section 11 : Information toxicologique

Voie(s) d'exposition potentielle(s)	Yeux. Peau. Ingestion. Inhalation.	
Effets d'une exposition aiguë		
Toxicité orale	DF 50 >5000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients.	
Toxicité cutanée	Non déterminé.	
Toxicité par inhalation	Non déterminé.	
Informations sur les composants ¹ :		
thymol	89-83-8	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 980 mg/kg
aqua (eau)	7732-18-5	Sans objet.
dodécyl sulfate de sodium	68585-47-7	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 1288 mg/kg
citrate de sodium	68-04-2 / 6132-04-3	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 5400 mg/kg
acide citrique	77-92-9	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 5400 mg/kg
sulfate cuivrique pentahydraté (vitriol bleu)	7758-99-8	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 960 mg/kg
huiles essentielles*	mélange	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat), calculé >5000 mg/kg
	.	.
Contact avec les yeux	Catégorie IV d'irritation minimale des yeux, déterminée d'après les ingrédients.	
Contact avec la peau	Irritation cutanée légère, catégorie IV, déterminée d'après les ingrédients.	
Sensibilisation de la peau	Non classé pour la sensibilisation cutanée selon les ingrédients.	
Sensibilisation respiratoire	Non classé pour la sensibilisation respiratoire selon les ingrédients.	
Cancérogénicité	Non classé selon les ingrédients.	
NTP	Aucun ingrédients répertorié	
CIRC	Aucun ingrédients répertorié	
OSHA	Aucun ingrédients répertorié	
Effets sur la reproduction	Non classé, selon les ingrédients.	
Mutagénicité	Non classé, selon les ingrédients.	
Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique	Non classé, selon les ingrédients.	
Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée	Non classé, selon les ingrédients.	
Risque d'aspiration	Non classé, selon les ingrédients.	

¹ Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

Section 12 : Informations d'ordre écologique



Écotoxicité	Non disponible
Persistence et dégradabilité	Les ingrédients répondent aux exigences de biodégradation.
Potentiel bioaccumulatif	Aucun effet significatif ou danger critique.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Évolution dans l'environnement	Aucun effet indésirable prévu.

Section 13 : Considérations sur l'élimination

Déchets de produit	Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales.
Milieu industriel	Quand il est éliminé comme déchet sous sa forme d'origine, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre et peuvent désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous sommes conscients des classifications des déchets par État suivantes :
Code de Californie des déchets dangereux	232

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Code du Connecticut des déchets dangereux	CT04
Code du Michigan des déchets liquides	029L
Code du Vermont des déchets dangereux	VT06
Code de Washington des déchets dangereux	WT02
Milieu résidentiel	Les résidus de produit dans le récipient doivent être jetés aux ordures. Compatible avec les fosses sceptiques.
Emballages vides	Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures.  

Section 14 : Informations sur le transport

DOT É.-U.	Non réglementé.
États des É.-U.	Pour la classification du produit fini pour le transport, voir DOT É.-U.
Déchets	Réglementé dans certains États si le produit est éliminé sous sa forme d'origine comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Se reporter à la Section 13 pour les codes de déchets en vigueur par État.
TMD Canada (transport de surface)	Non réglementé.
IMDG (transport maritime)	Non réglementé.
IATA (transport aérien)	Non réglementé.

Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

É.-U.	
Loi réglementant les substances toxiques (TSCA)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA).
Numéro d'enregistrement EPA	84683-3-86066. Lorsqu'étiqueté avec ce numéro d'enregistrement, ce produit ne peut être vendu dans les 50 états américains et D.C. Pas enregistré pour l'exportation ou la vente dans d'autres pays.
Numéro d'enregistrement État de Californie DPR	84683-3-ZD-86066
Proposition 65 de l'État de Californie	Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie.
État de Californie Office des ressources de l'air (CARB)	Répond aux exigences du California Air Resource Board applicables pour les produits grand public.
Canada	
Numéro d'enregistrement Santé Canada	Pas enregistré pour la vente ou l'utilisation au Canada.
Droit d'accès à l'information	Indépendamment de la classification du danger, tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, des ingrédients accessoires $\geq 1\%$ sont divulgués sur l'étiquette du produit.
Informations sur les composants :	
.	
Autre	Les parfums utilisés dans ce produit sont conformes aux directives de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Section 16 : Autres informations

Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS)	SAIN	0
Légende : 4-Grave, 3-Sérieux, 2-Modéré, 1-Léger, 0-Minime	INFLAMMABILITÉ	0
	RISQUES PHYSIQUES	0
	PROTECTION INDIVIDUELLE	A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Classification de la National Fire Protection Association (NFPA)	Non déterminé.
--	----------------

Informations sur les étiquettes des produits professionnel
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS MODE D'EMPLOI L'utilisation de ce produit d'une manière qui ne correspond pas à son étiquette est une violation de la loi fédérale. Pour les zones très souillées ou grasses, un pré-nettoyage est requis. POUR NETTOYER : Mouiller la surface avec le pulvérisateur et essuyer. Pour les taches tenaces, laisser agir quelques minutes. Laisser pénétrer et ensuite essuyer. POUR DÉSINFECTER ET DÉSODORISER : 1. Mouiller la surface avec le pulvérisateur (faire un essai ponctuel pour vérifier la compatibilité de la surface). 2. Laisser agir pendant 10 minutes. Faire sécher à l'air libre. Ne pas nécessaire de rincer ou essuyer. POUR RECHARGER: 1. Retirez le pulvérisateur. 2. Remplissez la bouteille. 3. Remplacez le pulvérisateur. Remplir seulement avec ce produit. ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION Entreposer hermétiquement à la température ambiante. Ne pas réutiliser ou remplir ce récipient sauf de la manière indiquée dans le mode d'emploi ci-dessus. Offrir le contenant vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter à la poubelle.

Préparé par	Seventh Generation Inc.
Date de publication	2 Novembre 2020
Date de révision	2 Novembre 2020
Note de révision	Sections 3 et 15 révisées.

Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation professionnel et une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

- DOT – (É.-U.) Ministère des Transports
- EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États Unis
- CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer
- NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie
- OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration
- TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses
- SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité